

Site classé, comment le protéger ?

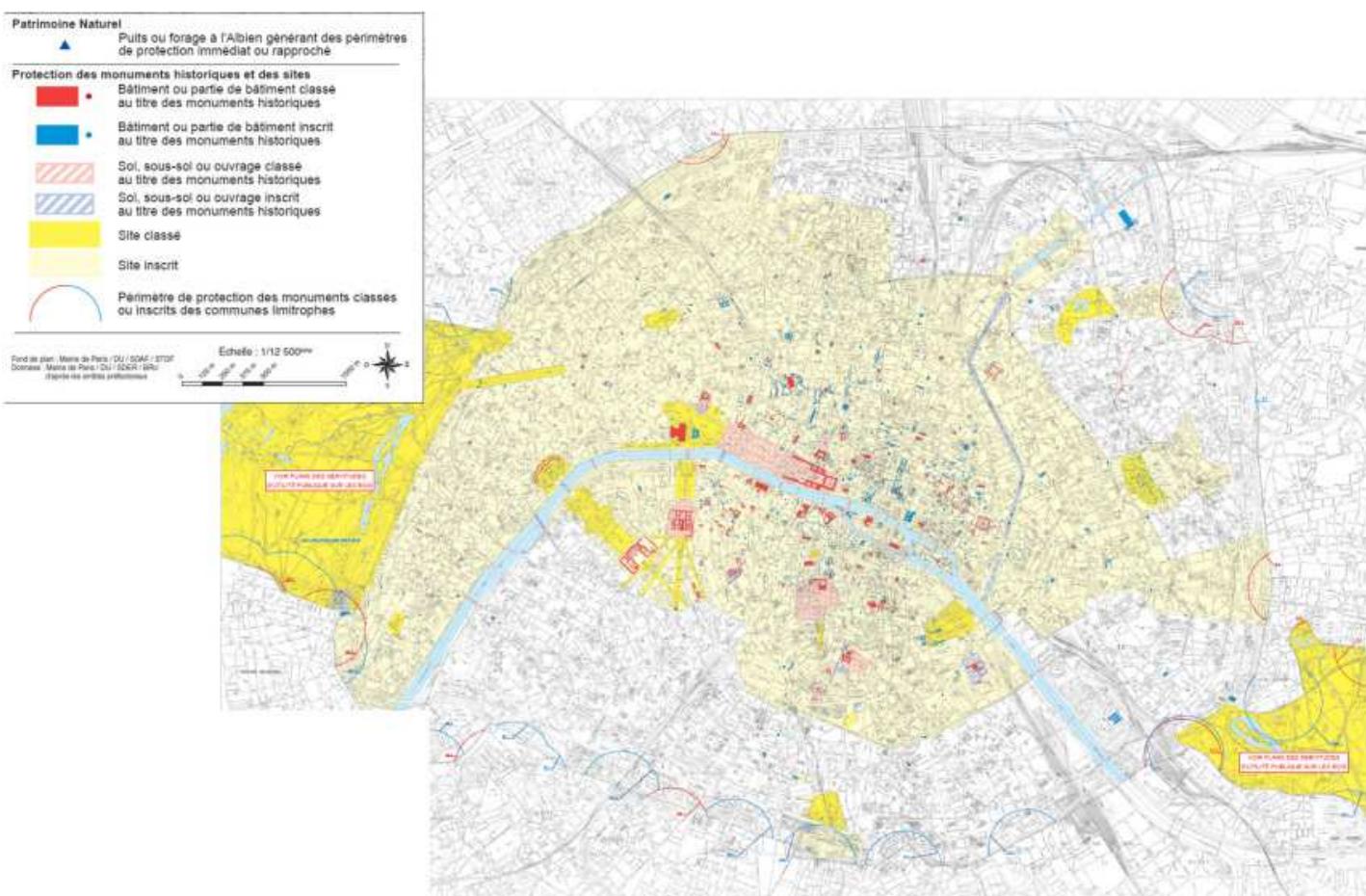
L'enquête publique de fin d'année 2016 nous a offert de nombreux documents, comme par exemple la carte du patrimoine, un trésor de renseignements précieux sur les sites classés, en particulier localisation précise et périmètre.

Avant que vous ne preniez connaissance de la carte du patrimoine, voici le raisonnement :

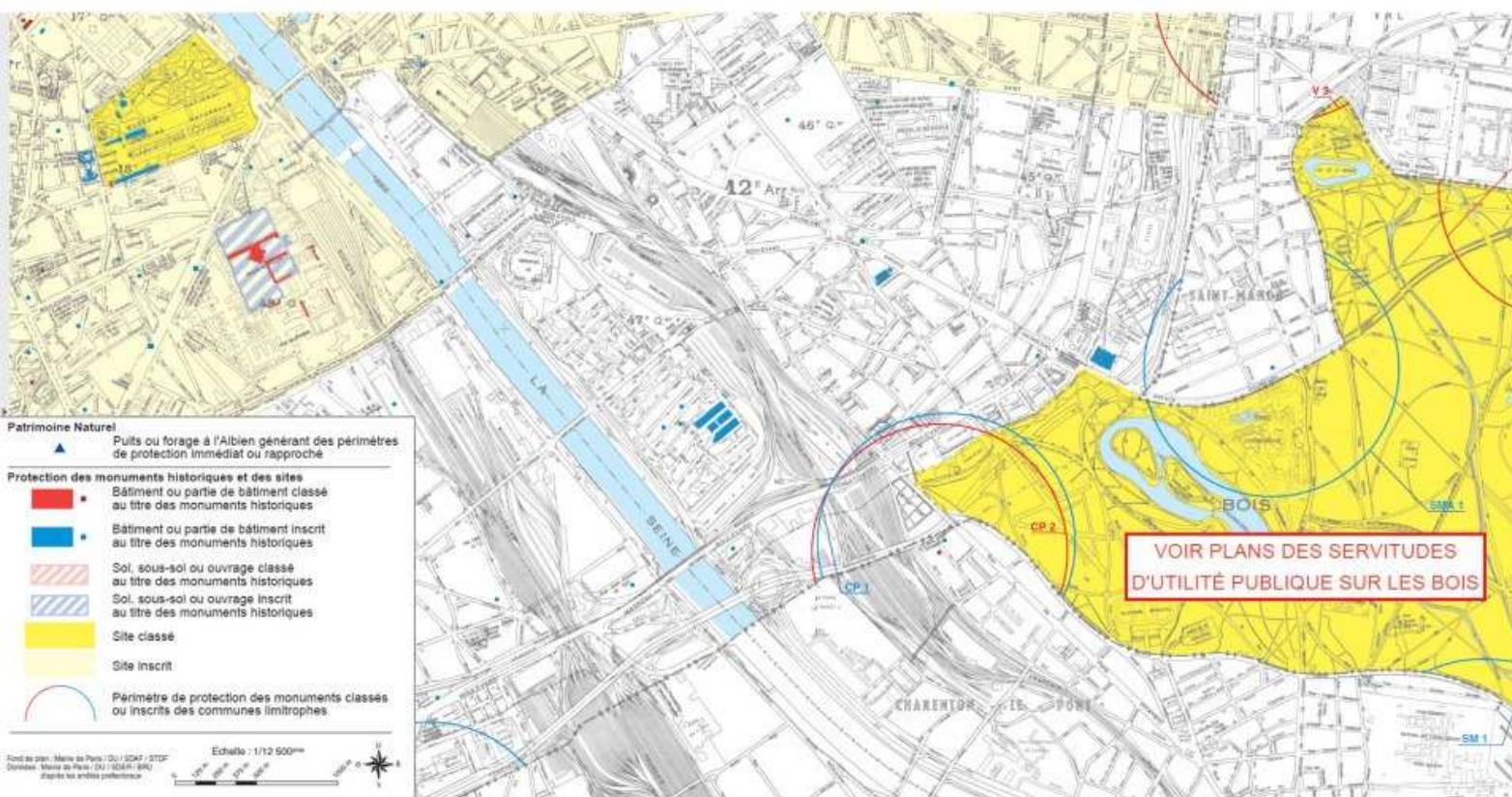
- Presque 45 % de la surface du stade est en site classé.
- Avec le bâtiment d'accueil (historique, il date de 1930), on atteint pratiquement 60% de surface protégée, interdite de toute dégradation.
- Si la mairie construit ses barres sur les 40% non protégés qu'elle pense pouvoir utiliser à ses fins, elle sera amenée à saccager également la partie site classée.
- Il est logique de passer les 40 % restant en site classé plutôt que de détruire 100% de la surface du stade et des équipements de La Vigerie.

Vos commentaires et remarques sont les bienvenus.

[12_g3_carte_patrimoine.pdf](#) N'hésitez pas à télécharger cette carte. (32 348 Ko)



Sur cette vue de Paris, en jaune, les sites classés. Les deux grosses zones sont le bois de Boulogne en haut à gauche, et le bois de Vincennes en bas à droite.



Voici l'extrême OUEST du Bois de Vincennes. C'est le seul endroit où la nature est en contact avec la capitale. La plus grande surface classée proche est le muséum d'histoire naturelle et son jardin des plantes (noter que le Lac Daumesnil est en site classé : il n'y a donc pas lieu de le détériorer). On remarque également que le stade est bien la transition naturelle entre la ville et le bois.



Ce quartier du 12ème est étouffé, directement encadré à l'OUEST par le réseau ferré SNCF plus large que la seine le gigantesque échangeur autoroutier, au SUD par le périphérique et le boulevard Poniatowski, sans oublier la petite ceinture. La pelouse de Reuilly est interdite d'accès. La seule respiration dans tous les sens du terme provient du Centre Sportif Léo Lagrange, qui, en plus de favoriser l'évacuation des masses d'air pollué (incinérateur d'Ivry, cimenterie, pollution par la circulation et ventilation des masses d'air chaud en provenance du centre de Paris), joue son rôle d'espace sportif, de détente et en même temps est le lien direct, l'échappatoire vers le bois de Vincennes.



Regardez la zone jaune (voir légende : jaune = site classé !). La moitié (45%) du stade Léo Lagrange est classée ! Voilà donc pourquoi les barres sont prévues coté Boulevard Poniatowski. Souvenez vous des documents de proposition de modification des zones ! En théorie, il ne faut pas toucher à cette zone car elle est en site classé..



Quand on ajoute le bâtiment d'accueil du stade Léo Lagrange, qui remonte aux années 30 et qui est bon gré mal gré inscrit dans le patrimoine historique, alors c'est 60% de la surface du stade qui est classée



Ci-dessus : quand on place le projet de la mairie sur la carte du patrimoine naturel et sites classés, on comprend que la mairie va fatalement empiéter sur la aone "site classé". Il s'agit d'une destruction directe de la géographie et de l'histoire de la capitale, et d'une atteinte à la population et au futur, et du non respect d'une zone en "site classé".



L'association IFSLL propose de passer les 40% restant non protégés du stade Léo Lagrange et La Vigerie en Site Classé. Ainsi ce quartier sera définitivement protégé et restera le témoin historique qu'à un moment, le bois de Vincennes touchait Paris.



Jaune = site classé. Ci-dessus, voilà à quoi devrait ressembler le résultat d'un travail d'élus volontaires travaillant ensemble pour et avec les contribuables, respectueux des valeurs qu'ils affichent et clament à tous les vents en cette période troublée. Le contraire (recul de la surface classée) serait très inquiétant. L'économie astronomique réalisée pourra être investie dans le projet immobilier reciblé que propose IFSLL et auquel, apparemment, personne n'a pensé pour le moment.



Passer le stade Léo Lagrange 100% en site classé permet d'imaginer à plus long terme une continuité, une avancée de la nature dans Paris, par la couverture partielle de la saignée ferroviaire. La commune de Charenton-le-Pont sera enfin plus proche de Bercy et de ses cinémas.

IFSLL propose page suivante une visualisation généreuse de ce rapprochement. Les îlots de bâtiments, non représentés sur cette vue, deviennent moins utopiques. Plutôt que des IGH, on peut imaginer une colline verdoyante et raisonnable abritant des bâtiments de logements, bureaux et services éclairés par des puits de lumière. Les générations futures sauront le faire.

Pour le moment, ne cassons pas ce qui reste et oublions le stade.

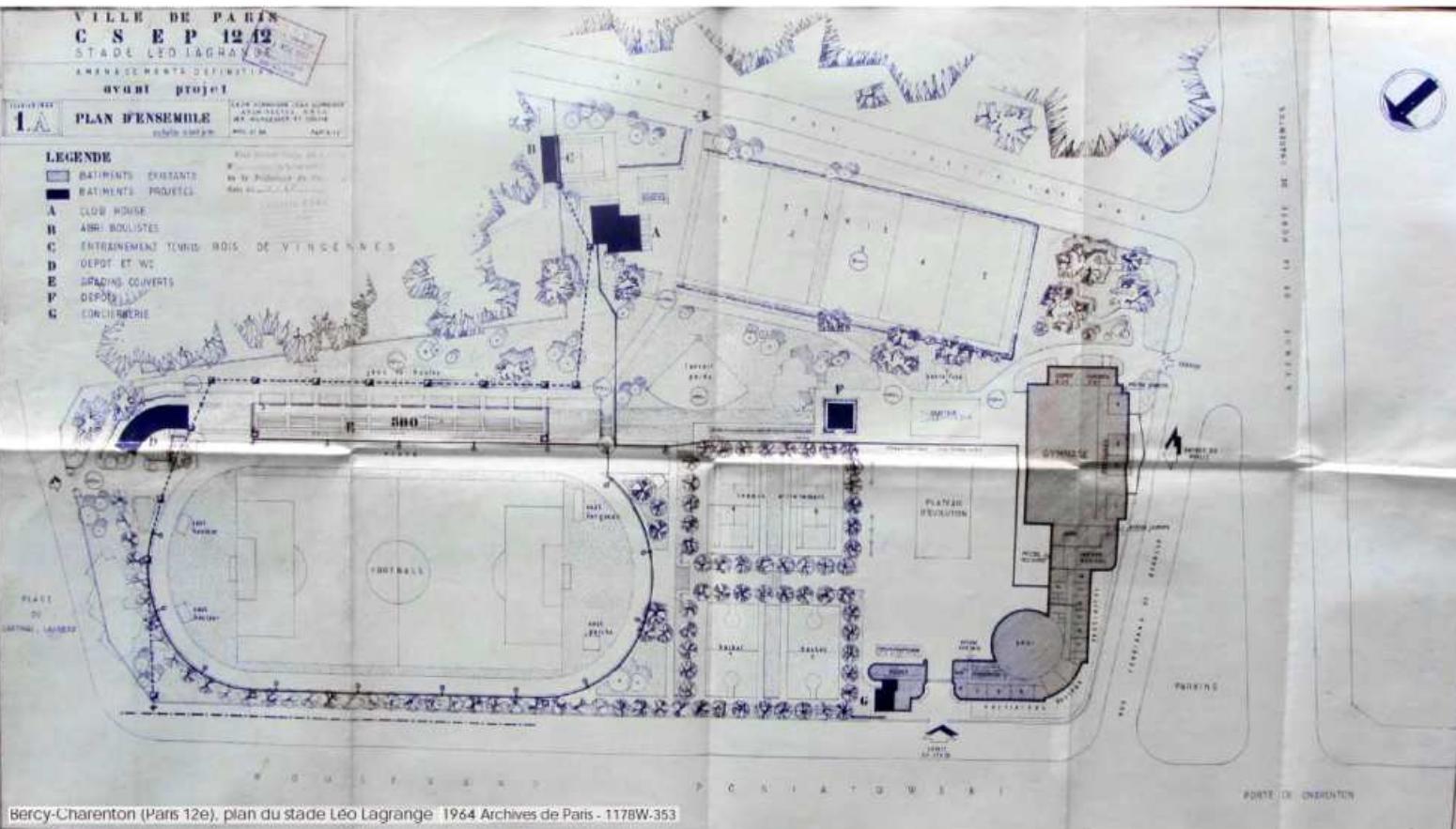
Les lecteurs commencent à connaître le stade Léo Lagrange. Liaison entre Paris et le bois de Vincennes. Un passé historique, des arbres remarquables, une biodiversité forte (dont une espèce rare), un équilibre entre nature et équipements, de nombreux utilisateurs, scolaires, associatifs, amateurs, toutes générations confondues, de toute provenance, 12ème, 13ème, Charenton-le-Pont. Le stade Léo Lagrange (et son extension indissociable La Vigerie) a la particularité de faciliter l'évacuation des masses d'aire polluées et de permettre le maintien à un niveau raisonnable des températures des arrondissements du Centre de Paris. Pour faiblesse un sous-sol fragile : proximité d'anciennes carrières, vestiges des fortifications, Fort dénivelé EST-OUEST. Le métro passe très près du bord du stade. Autant de raisons pour ne pas construire à la place du stade. En résumé Léo Lagrange remplit sa fonction à merveille. Il témoigne d'une efficacité perdue à notre époque et c'est probablement son grand tort.

Stade Léo Lagrange (gymnase)

| | |
|--|---|
| Dénomination : | Stade |
| Titre courant : | Stade Léo Lagrange |
| Destinations successives et actuelle : | Complexe sportif |
| Références cadastrales : | BM-02 / BM-03 |
| Commentaire descriptif : | <p>Le complexe sportif Léo Lagrange se compose de terrains de sports et d'un ensemble de bâtiments situés le long du boulevard Poniatowski et de la rue Ferdinand de Béhagle. Ces éléments sont construits de plain-pied à l'exception du gymnase élevé sur un étage partiel. L'ensemble se divise en trois parties distinctes :</p> <ul style="list-style-type: none">- l'entrée avec sa composition symétrique formant une arche soutenue par des colonnes en béton- l'ouvrage d'angle prenant la forme d'une grande rotonde très largement ouverte par des menuiseries en bandeau.- le gymnase : grand bâtiment rectangulaire également muni de larges ouvertures en saillie de la façade. |
| Datation : | fin années 1930 |
| Commentaire historique : | <p>Le stade Léo Lagrange fut construit à la fin des années 1930 par les architectes Scheider et Coll. Le complexe sportif Léo Lagrange participa du vaste projet pensé dès 1920 et la destruction des fortifications qui ambitionnait de créer une ceinture de parcs et complexes sportifs autour de Paris.</p> |
| Matériaux de construction : | Structure et couverture en béton armé. Parement en brique rouge. |
| Etat sanitaire : | Bon état général du bâtiment : ponctuellement quelques poussées d'acier sur les bétons extérieurs. |
| Diagnostic : | Le gymnase du stade Léo Lagrange conserve ses dispositions originales. Ses formes rectilignes, la physionomie de ses ouvertures, souvent en bandeau, ainsi que l'utilisation du béton et de la brique font de cet ensemble architectural un ouvrage caractéristique des années 1930. |



Bercy-Charenton (Paris 12e) : Entrée du stade et gymnase.
Avril 2014. Clichés GRAHAL.

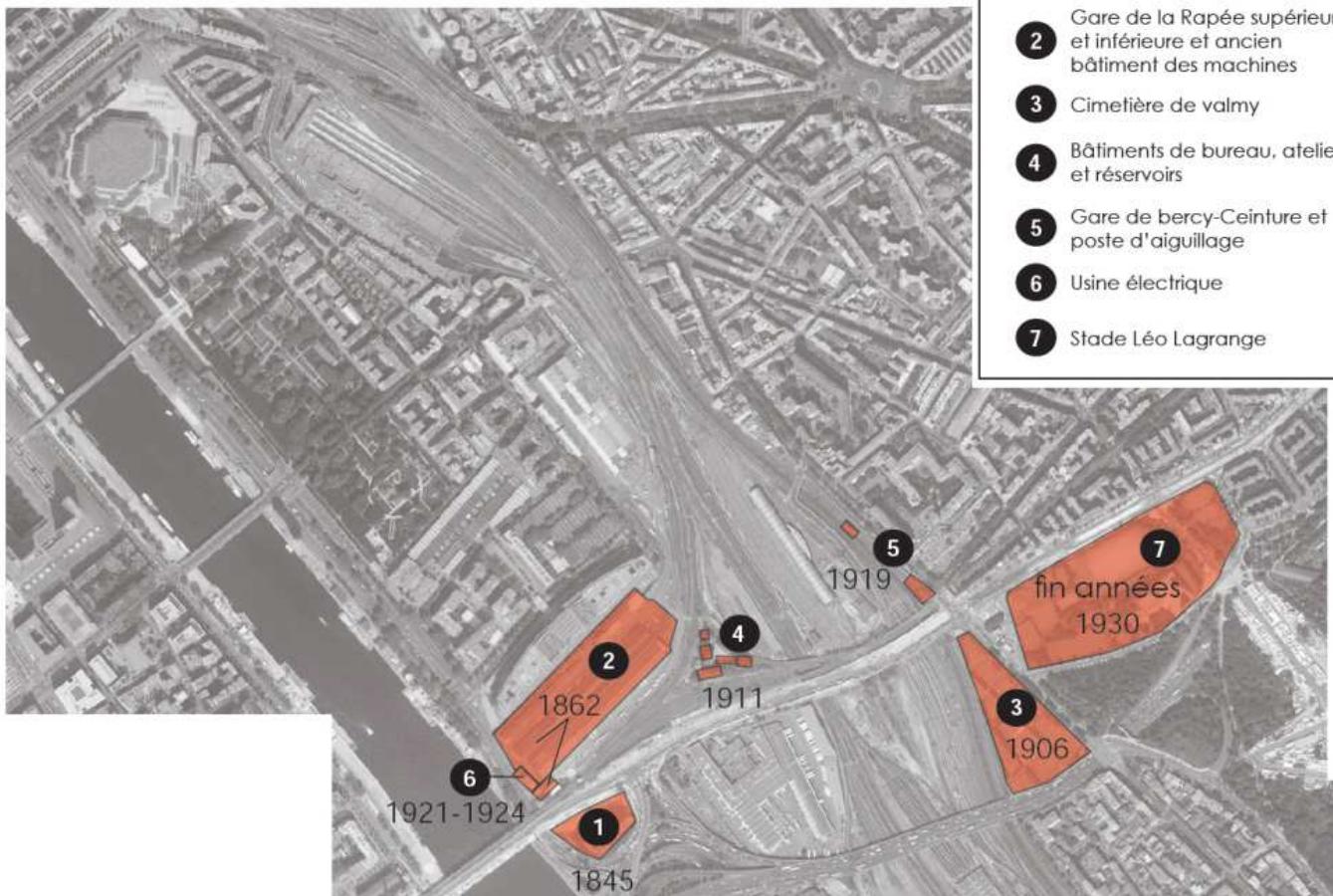


Bercy-Charenton (Paris 12e), plan du stade Léo Lagrange 1964 Archives de Paris - 1178W-353

Ci-dessus : Il ne faut pas s'étonner si le stade Léo Lagrange est une réussite qui traverse les époques : équilibre, raison, humilité. Ce plan date des années 60 mais le stade a été pensé en 1920 et construit en 1930.

Édifices patrimoniaux

C/ ANALYSE ARCHITECTURALE : FICHES MONOGRAPHIQUES



Détruire le Stade Léo Lagrange et la gare de la Rapée serait la preuve définitive (mais en a-t-on encore besoin) du mépris que la mairie affiche envers le contribuable qui paie pour la destruction du patrimoine. Un acte aussi grave, accablant, édifiant, terrifiant, que la destruction voilà quelques mois du stade Parmentier dans le 11ème ou celle, dans les deux mois à venir (avril, mai ?) du jardin Debergue déjà irrémédiablement condamné, ou, encore dans le 12ème,

le lac Daumesnil en plein Bois de Vincennes, bientôt transformé en pataugeoire dont les canards et oiseaux migrateurs seront exclus. Seule l'ignorance peut expliquer ces drames.

Or le document **12_g3_carte_patrimoine.pdf** à partir duquel nous avons travaillé est une des pièces annexes jointes au dossier de l'enquête publique de fin 2016. C'est donc en toute connaissance de cette carte qui prouve que le stade Léo Lagrange est à plus de 45% en site classé, 60 si on inclue le bâtiment d'accueil, que la mairie s'attaque malgré tout à ce symbole du patrimoine historique et de l'avenir du vivre ensemble (voir carte précédente)

Et si on demandait l'avis de la population, maintenant que le projet municipal est bien avancé, est-ce que les gens seraient en majorité d'accord, ou pas d'accord ?

Depuis le temps que la mairie dit que les gens sont d'accord, sans jamais rien prouver, plus personne ne peut la croire. Il est devenu urgent de vérifier où on en est aujourd'hui, maintenant qu'on a une idée précise du projet et des dégâts prévus. Et même s'il n'y a aucun budget, c'est justement une raison de plus pour dire non. On trouverait probablement encore quelques moutons à la vue basse et poissons à la mémoire courte pour approuver le projet de la mairie. Mais cela ne fera pas une majorité de satisfaits. La mairie n'est certainement plus majoritaire sur son projet toxique.

Ci-dessous, le futur que la mairie persiste imposer, et dont personne ne veut. La réalité du projet, même atténuée par les transparencies des vues des architectes, est détestable.



Document de l'enquête publique disponible sur le site de la mairie de Paris. Qui pourrait être d'accord avec ça ?

À gauche, les blocs d'immeubles monteront en réalité plus haut que l'immeuble "aux balcons" (9 étages) en face. On peut craindre que cette vue soit trompeuse. Au loin, les tours de grande hauteur semblent presque plus larges que hautes. Est-ce pour mieux rassurer ? Un bel avenir qu'on nous prépare là. Cet avenir, il a fallu l'imaginer, le valider, le chiffrer. Et si maintenant, on le soumettait à la population ?

Ce projet n'est pas bon. Il faut le réinventer ou, faute d'inspiration, passer le relais aux générations futures.

Il Faut Sauver Léo Lagrange (IFSLL) : <https://ifsll.org/>